

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle
Ameublement

Université de Lorraine

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences et technologies et sciences de l'ingénieur (STSI)

Établissement déposant : Université de Lorraine

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Bois et Ameublement*, spécialité *Ameublement*, a été créée en 2002 par l'Université de Lorraine (UL) ; elle est portée par l'Ecole Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois (ENSTIB) qui est une composante de l'UL. Elle a pour but de former des techniciens destinés à travailler dans les TPE (Très Petites Entreprises) et les PME (Petites et Moyennes Entreprises) de la deuxième transformation du bois, en particulier de l'ameublement et de la menuiserie.

La formation qui comporte un seul parcours se déroule sur deux semestres avec 430 h de formation (100 h d'enseignement général, 80 h d'enseignement scientifique et 250 h d'enseignement professionnel), hors stage et projet tuteuré.

Cette LP est accessible en formation initiale classique (FI) et en apprentissage (FA) et est dispensée sur 2 sites : EPINAL (au sein de l'ENSTIB), et LIFFOL LE GRAND (au Centre de Formation d'Apprentis-CFA de l'ex AFPIA - (Association pour la formation professionnelle des Industries de l'Ameublement)).

L'implication de la profession est importante puisque c'est à sa demande, relayée par l'UNIFA (Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement) qu'a été créée cette LP.

Analyse

Objectifs

L'exposé des connaissances et des compétences attendues est clair. Les métiers visés sont bien renseignés et en adéquation avec la formation. L'objectif de formation à des fonctions de responsabilité (contremaîtres, cadres intermédiaires) dans les entreprises de la deuxième transformation du bois (ameublement, menuiserie, agencement, etc.) est très ciblé et répond à la demande des TPE et PME de ce secteur.

L'ensemble des fonctions de ces entreprises semble bien couvert par la formation qui donne une bonne connaissance du matériau Bois et de ses applications.

En ce qui concerne les poursuites d'études, l'enquête de l'Observatoire de la Vie Universitaire (OVU) 6 mois après l'obtention du diplôme montre un taux de poursuite études allant jusqu'à 40 % pour les situations connues de l'année 2011, ce qui est très élevé pour une formation professionnalisante. Cela interroge donc sur l'atteinte des objectifs visés par cette formation, d'autant que la majeure partie (entre 75 % et presque 90 %) des poursuites d'études s'effectue au sein de l'UL. En effet, amener des BTS- Brevet de Technicien supérieur du domaine (qui constitue l'essentiel du vivier de recrutement) à un niveau BAC +5 (master ou ingénieur) ne peut pas être la finalité d'une LP.

Organisation
<p>Cette LP ne comporte qu'un seul parcours. En revanche, comme la formation fait partie du Campus des Métiers et des Qualifications Bois, le choix de la langue, l'anglais ou l'allemand, est proposé, ce qui constitue un véritable atout par rapport à d'autres formations qui ne proposent que l'anglais.</p> <p>Il existe une collaboration entre l'ENSTIB à Epinal, et le CFA à Liffol Le Grand. Dans ce dernier établissement, sont dispensées partiellement quatre UE (unités d'enseignement) différentes, notamment concernant le parc machine de haut niveau.</p> <p>La distinction entre les différentes UE n'est pas très claire, mais globalement la formation est articulée entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des enseignements en présentiel correspondant à un enseignement général, un enseignement scientifique et un enseignement professionnel, permettant l'acquisition de 36 ECTS (European Credits Transfer System), - un projet tuteuré correspondant à 6 ECTS, - un stage en entreprise correspondant à 18 ECTS. <p>Projet et stages constituent donc une part importante de cette formation.</p> <p>La formation est dispensée soit en FI classique sur le site de l'ENSTIB, soit en formation par apprentissage (FA), avec une partie se déroulant à l'AFPIA, avec un stage en entreprise de 32 semaines pour les apprentis et de 16 semaines pour les autres étudiants.</p> <p>Les UE dispensées en présentiel pour ces deux types de publics sont identiques mais le fait que la FA dispose de 4 semaines de moins pour les enseignements, en lien avec un stage plus long, pose question.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette formation, largement hébergée au sein de l'ENSTIB, est naturellement entourée de structures de recherche et a accès aux ressources de la « Plate-forme Technologique Bois ». Des partenariats avec des éditeurs de logiciels et des industriels de la robotique permettent de se familiariser avec des logiciels et des machines de l'industrie. Un certain nombre d'entreprises sont partenaires de cette LP, ce qui permet de mettre en adéquation formation et besoins des entreprises.</p> <p>Le positionnement de la LP est plutôt régional mais déborde au niveau national. En revanche, elle n'a pas de positionnement international, si ce n'est au travers des sollicitations pour accompagner ou conseiller la mise en place de formations similaires dans d'autres pays. Des conventions internationales existent mais concernent essentiellement l'ENSTIB et pas spécifiquement la LP.</p> <p>Six autres LP au niveau national dans le domaine bois-ameublement relativement similaires sont très clairement identifiées. La LP <i>Ameublement</i> de l'UL se présente comme la formation la plus polyvalente et la seule adossée à un Campus des Métiers et des Qualifications du Bois, ce qui est un point fort. Il n'en reste pas moins vrai qu'elle n'est pas la seule dans ce domaine. La question qui se pose est de savoir si le nombre d'emplois disponibles permet l'existence de six formations similaires en France. En effet, les enquêtes à 6 mois et 18 mois après obtention du diplôme conduite par l'Observatoire de la Vie Universitaire (OVU) de l'UL montrent un taux de sans-emploi de 10 % à 6 mois (3 sur 27 répondants) et de 23 % à 18 mois (4 sur 17 répondants).</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est essentiellement composée d'enseignants ou d'enseignants chercheurs de l'ENSTIB. La part d'heures assurées par des intervenants professionnels est légèrement inférieure à 30 %. Un effort est prévu dans le futur pour atteindre ce niveau de 30 %.</p> <p>Il n'y a rien de particulier à signaler sur le rôle et les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique. Une interrogation existe cependant quant à la différence réelle entre l'équipe pédagogique et l'équipe de formation. La seule différence apparente réside seulement sur la participation de deux délégués étudiants à l'équipe de formation.</p> <p>On notera que le responsable de la formation est aussi co-responsable de la Halle technologique de l'ENSTIB, ce qui est évidemment un point fort pour la formation.</p> <p>Neuf intervenants extérieurs (assurant 25 % des enseignements) sont mentionnés. Parmi eux, certains appartiennent à des sociétés d'édition de logiciels tels que CADWORK ou MDBAT, et ils sont généralement des formateurs sur logiciels. On peut cependant se demander si l'usage d'un logiciel de calcul de structures comme MDBAT est réellement pertinent pour l'ameublement. Les autres intervenants extérieurs appartiennent à des secteurs industriels comme la finition, le collage et l'usinage par commande numérique. Il est cependant difficile d'évaluer la compétence des intervenants extérieurs sans avoir une connaissance des fonctions et des postes qu'ils occupent dans leurs entreprises. L'implication des professionnels au niveau des stages est à souligner.</p>

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs ont subi quelques fluctuations au cours des dernières années. La plus marquante concerne la FA, avec 15 apprentis en 2013 et seulement 5 en 2014. L'effectif en FI classique oscille entre 16 et 23 sur la période 2009-2015.

Les étudiants proviennent essentiellement de BTS, et en particulier du BTS *Productique Bois* ou du BTS *Développement Réalisation Bois* (DRB). Les autres étudiants de type L2 (2^{ème} année de licence générale) et DUT (Diplôme Universitaire de Technologie) représentent au plus 10 % de l'effectif. Il est à noter que, sur la période évaluée, seul un étudiant sortant de L2 a été inscrit en 2009 et qu'aucun étudiant diplômé de DUT n'a été inscrit en 2013 et 2014. D'autres étudiants dénommés « enstib1 » et « enstib2 » sont également mentionnés dans les effectifs à hauteur de 5 % sur la période 2010-2015. Leur statut n'est cependant pas clair car on ne sait pas s'il s'agit d'élèves ingénieurs de l'ENSTIB en échec et réorientés en LP ou s'ils sont inscrits sous une forme de double cursus.

Les taux de réussite sont très bons (de 96 à 100 %), ce qui correspond en moyenne à un échec sur 24 ou 25 inscrits. Il n'y a pas d'explication particulière de ces échecs qui ne sont cependant pas préoccupants. Sur la période 2010-2013, les enquêtes réalisées ont un excellent taux de réponse (86 %) et montrent que la poursuite d'études a concerné en moyenne 34 % des diplômés (et jusqu'à 40 % pour l'année 2011), ce qui est élevé pour une formation professionnalisante. Les statistiques de l'OVU précisent qu'un certain nombre de poursuites d'études (17 diplômés sur 33) s'effectue dans le master MEEF (Master Métiers de l'Education et de la Formation). Cinq diplômés ont également poursuivi à l'ENSTIB. Il est dommage que ces poursuites ne soient pas analysées ; particulièrement la réussite de ces diplômés aux concours du professorat des lycées techniques, qui pourrait constituer une réorientation intéressante, devrait être appréciée.

Concernant l'insertion professionnelle, l'enquête à 18 mois indique que 85 % des diplômés sont en emploi. Ce chiffre résulte d'une moyenne concernant les promotions de 2009 à 2012, mais certaines promotions (2009 et 2012) ont des taux d'insertion professionnelle à 18 mois inférieurs à 70 %, ce qui n'est pas très bon.

De cette enquête, il ressort également que 77% des diplômés estiment que la formation est en adéquation avec les emplois occupés. Une investigation plus poussée permettrait d'analyser l'éventuelle inadéquation formation-emploi occupé qui concerne ainsi 23 % des diplômés. Cette analyse devrait également prendre en compte la part d'emplois ouvrier et employé qui est de 17 % en moyenne de 2009 à 2011, mais de 33 % en 2012, ce qui est trop important pour des diplômés à Bac+3.

Place de la recherche

La finalité d'une LP n'est pas de préparer à la recherche, mais la recherche n'est pas complètement absente de cette formation notamment au travers de la participation de 3 Maîtres de conférences du LERMAB (Laboratoire d'Etude et de recherche sur le Matériau bois) aux enseignements ; ces derniers interviennent, par exemple, sur la physique du bois ou la production robotisée. Egalement, un des membres de l'équipe pédagogique appartient au CRAN (Centre de recherche en automatique de Nancy). On ne sait pas, en revanche, si des visites de ces laboratoires de recherche sont organisées pour les étudiants et/ou s'ils ont la possibilité de participer à des séminaires ou conférences de recherche dans ces unités.

Il est à noter qu'un diplômé de la LP a poursuivi jusqu'au doctorat, mais cela reste cependant très marginal.

Place de la professionnalisation

Les partenaires institutionnels du secteur tels que l'Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement (UNIFA), l'Association pour la Formation Professionnelle des industries de l'Ameublement (AFPIA), le CRITT Bois (Centre Régional d'Innovation et de Transferts Technologiques des industries du Bois), le Groupe interprofessionnel de promotion de l'économie du bois en Lorraine (GIPEBLOR), de même que certains éditeurs de logiciels (SEMA, CADWORK, MDBAT, etc.), participent à la formation en accueillant des stagiaires, en exerçant du tutorat ou en participant à l'organisation de journées techniques thématiques. La professionnalisation est également bien présente, avec une large place faite aux stages en entreprise et à la pédagogie par projet.

Si la mise en place initiale de cette formation est due à un groupe de pilotage constitué notamment d'industriels, on ne sait pas si celui-ci est encore actif.

Place des projets et des stages
<p>Le stage représente une part importante du temps de formation : 16 semaines en FI classique et 32 semaines en FA. Ce temps consacré au stage permet de professionnaliser les apprenants.</p> <p>Le volume horaire consacré au projet tuteuré est de 130h et donc est dans la moyenne basse de ce que l'on rencontre généralement dans les LP. Les sujets de projet tuteuré sont en relation directe avec le milieu industriel et souvent liés à l'entreprise dans laquelle l'étudiant effectue son stage. Les évaluations du projet tuteuré et du stage restent cependant distinctes.</p> <p>D'autres enseignements mettent aussi en oeuvre la pédagogie par projet. C'est le cas du <i>Projet de réalisation Echelle 1</i> réalisé en collaboration avec le BTS <i>Design Produits</i> du Lycée LORITZ de Nancy et des mini-projets en informatique industrielle.</p>
Place de l'international
<p>La place de l'international est très réduite, comme dans la plupart des LP, et s'explique par la durée de formation d'une année. On peut noter cependant qu'il y a eu en 2010 deux étudiants étrangers. Cela ne s'est apparemment pas reproduit les années suivantes du fait que les cours sont dispensés en français. Une ouverture internationale pourrait être envisagée par l'accueil d'étudiants étrangers francophones, par exemple du Maghreb.</p> <p>En ce qui concerne les stages à l'international, quatre seulement ont été réalisés en Europe depuis 2010 et ne concernent que la formation initiale. C'est un nombre réduit mais normal pour ce type de formation. La spécificité de la FA, sauf cas exceptionnels, ne permet pas de stages à l'international.</p> <p>Des contacts pourraient cependant être liés avec des entreprises ou des formations du même type outre-Rhin, permettant ainsi des voyages d'étude ou des visites de 2 ou 3 jours assurant ainsi une ouverture intéressante.</p> <p>On notera également la mise en place d'un module obligatoire de 32 h d'anglais ou d'allemand qui permet notamment la maîtrise des notes techniques ou des documents de maintenance en langue étrangère.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>L'effectif est issu majoritairement de BTS DRB qui constitue entre 64 % (année 2011/12) et 96 % (année 2015-16) des inscrits. Les autres étudiants proviennent de DUT <i>Génie Mécanique et Productive</i> (GMP) ou du vivier de l'ENSTIB (dénommés « enstib1 » et « enstib2 ») pour lesquels des informations précises sont manquantes.</p> <p>Aucun dispositif particulier d'aide à la réussite n'a été mis en place.</p> <p>Les données fournies concernant le nombre de dossiers reçus et le nombre de candidats ayant réellement intégré la LP ne sont pas claires et parfois contradictoires. On ne connaît pas le pourcentage d'étudiants candidats retenus en FA.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les modalités d'enseignement sont classiques pour l'enseignement général et scientifique (cours, travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP)). Des projets sont mis en oeuvre dans le cadre de l'enseignement professionnel. L'encadrement de projets par des professionnels permet une bonne adéquation avec les besoins exprimés par la profession.</p> <p>La place du numérique est assez développée au travers de la plateforme de dépôt de documents en ligne permettant des échanges de travaux et de l'autoformation. Le Mooc (Massive open online course) <i>Anatomie et reconnaissance du bois</i> développé à l'ENSTIB est utilisé en LP. Le recours au numérique se manifeste aussi par une formation aux technologies numériques utilisées dans le domaine professionnel notamment pour la CAO (Conception assistée par ordinateur), l'utilisation des commandes numériques, etc.</p> <p>Le recours au dispositif de classe inversée est cité mais sans précision, ce qui est dommage.</p> <p>L'initiative « Mut@Camp », permettant de reconfigurer des espaces de travail afin de faciliter le travail collaboratif, mériterait d'être expliquée avec plus de détails pour mieux percevoir son intérêt dans le cadre de cette formation.</p>

Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants s'effectue en contrôle continu et par examen terminal en fonction des enseignements. Elle est complétée par des comptes-rendus de TP et des rapports et soutenances pour les stages et les projets.</p> <p>La soutenance orale, dont on ne sait pas si elle se déroule en présence de représentants de l'entreprise, constitue un très bon moyen pour les étudiants de se confronter à l'expression orale en public. On ignore cependant de quelle manière cet oral est préparé, s'il fait l'objet d'un enseignement spécifique et quel est le rôle du tuteur dans le processus.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Un tableau de suivi des compétences en fonction des tâches est fourni mais les activités ne sont pas renseignées. Cela concerne les projets tuteurés et le projet de conception et fabrication commun avec le BTS <i>Design Produits</i> du lycée LORITZ. Il n'y a cependant pas d'indicateurs de suivi, ni de hiérarchisation des niveaux de compétences identifiées. La fourniture d'un exemple de grille d'évaluation des compétences aurait permis de savoir comment sont évaluées les compétences citées.</p> <p>Aucun exemple de livret de l'étudiant n'est fourni.</p>
Suivi des diplômés
<p>L'enquête sur le devenir des diplômés est réalisée par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVU) de l'UL depuis 2009. Le suivi des diplômés sur la période 2010/2013 montre un taux de réponse particulièrement élevé.</p> <p>Il est dommage que ne soient pas analysées de manière fine les informations recueillies dans les enquêtes de l'OVU car celles-ci détaillent les poursuites d'études, les secteurs d'activité des diplômés insérés dans la vie active, la catégorie professionnelle qu'occupent les diplômés et le type d'emploi exercé. L'équipe pédagogique et le conseil de perfectionnement devraient vraiment s'emparer de ces données.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle moyen, 18 mois après le diplôme pour la période 2010-2013, indique un taux de chômage de 15 %. On ne sait pas si cette période de chômage dure depuis 18 mois ou est plus récente. Il serait sans doute bon que les enquêtes incluent la durée de recherche de premier emploi.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le Conseil de perfectionnement est le même que celui de l'ENSTIB qui est la composante d'accueil. Il comporte 20 membres dont dix industriels. Ce conseil, dont la composition exacte n'est pas fournie, est actuellement présidé par le président de l'UNIFA et la participation d'étudiants n'est pas mentionnée.</p> <p>Le compte rendu de conseil de perfectionnement fourni concerne la troisième année de formation d'ingénieur de l'ENSTIB. Il n'y est pas fait mention de la LP <i>Ameublement</i>. Il n'y a donc pas d'élément pour apprécier l'existence même d'un Conseil de perfectionnement de la LP, qui est pourtant obligatoire, et son fonctionnement réel.</p> <p>En ce qui concerne l'évaluation de la formation par les étudiants, il est indiqué que celle-ci est réalisée par un outil numérique de l'UL nommé EVASYS, mais il est dommage que les informations fournies à ce sujet soient lacunaires.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Liaison forte avec les partenaires industriels.
- Organisation pédagogique permettant d'accueillir des publics sous statut d'étudiant et en apprentissage.
- Intégration locale (Campus des métiers, hall technologique, etc.) excellente.
- Importante place donnée aux projets et stages concourant à une excellente professionnalisation.
- Mise en œuvre d'un projet commun avec le BTS Design Produits du lycée LORITZ de Nancy pour la création de prototypes échelle1.

Points faibles :

- Recrutement essentiellement de diplômés de BTS déjà rompus à la thématique : plus-value de la LP pour ces étudiants non démontrée.
- Ouverture vers l'international limitée.
- Insertion professionnelle des diplômés peu satisfaisante sur le plan quantitatif et qualitatif, notamment pour les promotions 2009 et 2012.
- Poursuite d'études trop élevée.
- Outils de pilotage, d'aide à la réussite, de suivi des compétences pratiquement inexistants.
- Absence de conseil de perfectionnement.
- Taux d'insertion professionnelle sur des emplois ouvrier ou employé trop important pour des diplômés Bac+3.

Avis global et recommandations :

La licence professionnelle *Ameublement* est de bon niveau. Elle pourrait être qualifiée de « niche » et est bien ancrée dans l'environnement local. Elle a des ambitions et des objectifs bien ciblés mais les emplois disponibles ne permettent pas une insertion professionnelle totalement satisfaisante pour des diplômés à Bac+3. La concurrence avec six autres LP au niveau national est à étudier pour mieux comprendre les difficultés d'insertion professionnelle des étudiants.

Il est urgent de mettre en place et développer les outils de pilotage, le suivi des compétences et le conseil de perfectionnement spécifique à la LP qui est obligatoire, comme le prévoit la réglementation depuis la création des LP.

Une attention doit également être portée aux poursuites d'études et aux devenirs des diplômés qui se réorientent.

Observations de l'établissement

Nous remercions vivement le comité d'Évaluation pour l'analyse conduite et la qualité des remarques transmises.

Les commentaires et éléments fournis seront pris en compte dans les dossiers d'accréditation que nous allons faire remonter.

Concernant cette mention de diplôme, nous avons relevé quelques observations que nous nous permettons de vous formuler.

Après lecture du rapport d'évaluation sur la licence professionnelle Bois et Ameublement Parcours Ameublement, nous nous permettons d'apporter les précisions suivantes à propos des points faibles identifiés ou remarques faites par les experts.

Contenu

1	INFORMATIONS SUR LE DIPLOME	2
1.1	Principaux domaines d'étude couverts par le diplôme :	2
1.2	Conditions d'accès :	2
1.3	Organisation des études :	2
1.4	Exigences du programme :	3
2	ANALYSE	4
2.1	Objectifs :	4
2.2	Organisation :	4
2.3	Positionnement dans l'environnement	5
2.4	Equipe pédagogique	5
2.5	Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études	6
2.6	Place de la recherche	6
2.7	Place de la professionnalisation	6
2.8	Recrutement	6
2.9	Modalité d'enseignement et place du numérique	8
2.10	Evaluation des étudiants	8
2.11	Conseil de perfectionnement et processus d'autoévaluation	9

Synthèse :

1 INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

1.1 Principaux domaines d'étude couverts par le diplôme :

L'objectif de la licence professionnelle Bois et ameublement Licence parcours Ameublement est de former les contremaîtres et cadres moyens adaptés aux structures des PME des industries du bois et plus particulièrement des industries de l'Ameublement, de la Menuiserie, Fermetures, Escaliers, Agencement et produits connexes. L'accent est mis sur une bonne formation de base, sur une formation en management et sciences humaines permettant des évolutions de carrière dans les entreprises visées.

Il s'agit de donner à des étudiants de niveau Bac+2 présentant un fort potentiel, les éléments nécessaires pour accéder à des fonctions de responsabilité dans les entreprises de la 2ème transformation du bois (y compris dans le cadre de successions d'entreprises).

La licence est dispensée soit en formation initiale, soit en formation par apprentissage

1.2 Conditions d'accès :

L'accès se fait sur examen de demande d'inscription faisant état d'un diplôme de niveau BTS, DUT dans le domaine de la filière bois, de la conception et fabrication de produits industriels, de niveau L2 mentions Physique et chimie et sciences de l'ingénieur ou d'un diplôme équivalent adapté avec éventuelle prise en compte d'une validation d'acquis.

L'admission est subordonnée à la bonne évaluation de la motivation d'un projet professionnel réaliste dont la présentation est exigée. Une limitation des effectifs peut être appliquée du fait des contraintes techniques de la formation.

1.3 Organisation des études :

En formation initiale :

Les étudiants en formation initiale suivront le parcours complet de formation. Seuls les étudiants pouvant justifier d'une expérience reconnue dans l'un des modules pourront en être dispensés après entretien et validation.

Le projet tuteuré encadré est de 130 heures (ENSTIB) ; 16 semaines de stages complètent la formation. Le stage se déroule en 2 phases : 3 à 4 semaines en début d'année permettant de cerner l'entreprise et de définir les axes de travail et une phase finale de 12 à 13 semaines.

En formation par apprentissage :

Les apprentis seront recrutés pour un an à partir du 1er septembre de l'année en cours jusqu'au 31 Août de l'année suivante.

L'alternance est de 4 à 6 semaines entre le site de formation (ENSTIB ou AFPIA) et l'entreprise.

Le projet tuteuré encadré est de 130 heures (ENSTIB et entreprise), 32 semaines de périodes en Entreprises complètent la formation.

La plus grande différence de traitement intervient dans l'acquisition des savoirs en fabrication industrielle et informatique industrielle. L'acquisition de ces savoirs se fait en partie en entreprise notamment à travers le projet tuteuré traité en entreprise et à l'école.

1.4 Exigences du programme :

Le diplômé doit posséder de bonnes connaissances sur le matériau bois, ses dérivés et leurs principes d'application et de mise en œuvre intégrant les normes techniques et environnementales.

Il doit être capable :

- d'avoir une approche systémique de l'entreprise, de la filière bois et de son environnement,
 - Maîtriser les outils de la communication
 - Maîtriser les diverses fonctions de l'entreprise;
- de participer à la conception et au développement de produits et/ou de processus innovants,
 - Maîtriser les techniques de conception et de fabrication
 - Maîtriser les outils utilisés pour l'analyse de la valeur et la détermination des coûts;
- de participer activement à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise,
 - Maîtriser des outils de la qualité ;
 - Appréhender l'intégration du design ;
 - Maîtriser les caractéristiques des matériaux (Bois, minéraux, métaux et autres matériaux utilisés dans l'ameublement).
- de participer activement au développement de l'entreprise.
 - Maîtriser l'outil informatique (bureautique et technique) ;
 - Assurer la continuité de la chaîne numérique de l'information interne et externe à l'entreprise et identifier les dysfonctionnements ;

Les diplômés doivent être polyvalents et aptes à assurer des missions transversales au sein de l'entreprise. C'est l'un des besoins essentiels du tissu de PME PMI de ce secteur industriel.

Réponses aux observations :

2 ANALYSE

2.1 Objectifs :

2.1.1 Rapport d'évaluation :

« En ce qui concerne les poursuites d'études, l'enquête de l'Observatoire de la Vie Universitaire (OVU) 6 mois après l'obtention du diplôme montre un taux de poursuite études allant jusqu'à **40 % pour les situations connues de l'année 2011**, ce qui est très élevé pour une formation professionnalisante. Cela interroge donc sur l'atteinte des objectifs visés par cette formation, d'autant que la majeure partie (entre 75 % et presque 90 %) des poursuites d'études s'effectue au sein de l'UL. En effet, amener des BTS- Brevet de Technicien supérieur du domaine (qui constitue l'essentiel du vivier de recrutement) à un niveau BAC +5 (master ou ingénieur) ne peut pas être la finalité d'une LP. »

2.1.2 Éclaircissement : Les Poursuites d'études:

La licence professionnelle "Ameublement" est une formation à finalité professionnelle. L'accès des titulaires de cette licence à des formations complémentaires (Master, Ingé) est du ressort des responsables de ces formations d'accueil potentielles.

Dans le dispositif global des formations d'enseignement supérieur bois existant sur le site de l'ENSTIB, la licence professionnelle peut permettre le passage dans le cycle MASTER MEEF préparatoire au PLP2 Génie Industriel Bois dispensé à l'ENSTIB et à l'UL. La présence de ce Master à l'UL qui recrute des LP dans le domaine du bois influence le taux de poursuite d'études parfois élevé.

Cette licence peut également permettre l'intégration à la formation d'ingénieurs ENSTIB, dans le cadre du concours d'entrée en 1e année spécifique aux titulaires de BTS ou DUT.

2.2 Organisation :

2.2.1 Rapport d'évaluation :

« La distinction entre les différentes UE n'est pas très claire, mais globalement la formation est articulée entre :

- des enseignements en présentiel correspondant à un enseignement général, un enseignement scientifique et un enseignement professionnel, permettant l'acquisition de 36 ECTS (European Credits Transfer System),
- un projet tuteuré correspondant à 6 ECTS,
- un stage en entreprise correspondant à 18 ECTS.

Projet et stages constituent donc une part importante de cette formation. »

2.2.2 Éclaircissement : Les différents UE:

La formation est composée de 5 unités d'enseignement comprenant le projet tuteuré ainsi que le stage en entreprise.

Les unités d'enseignement sont :

- UE1 : Enseignement général, (Unité d'enseignement fondamentale transverse et disciplinaire) 9 ECTS
- UE2 : Enseignement scientifique (Unité d'enseignement disciplinaire), 9 ECTS
- UE3 : Enseignement professionnel (Unité d'enseignement disciplinaire), 18 ECTS
- UE4 : Projet tuteuré, 6 ECTS

UE 1 - Enseignement Général		
	Volume horaire	ECTS
UFT5.11 : Communication et Management des Ressources Humaines	22 h	2
UFT6.12 : Langues	32 h	3
UFD5.13 : Gestion, Comptabilité, Droit	46 h	4
Total UE1 :	100 h	9
UE 2 - Enseignement Scientifique		
UFD5.21 : Sciences du bois	50 h	3
UFD5.22 : Mathématique	20 h	3
UFD5.23 : Mécanique	10 h	3
Total UE2 :	80 h	9
UE 3 - Enseignement Professionnel		
UFD5.31 : Conception et industrialisation de produits	66h	4
UFD5.32 : Management de projets et qualité	28h	3
UFD5.33 : Management des flux de production	62h	4
UFD6.34 : Fabrication Industrielle	36h	4
UFD5.35 : Informatique industrielle	58h	3
Total UE3 :	250h	18
TOTAL des enseignements	430h	
UFD6.4 - Projets tuteurés	130 h	6
UFD6.5 - Stage	16 semaines	18
		60

– UE5 : Stage en entreprise 18 ECTS.

2.2.3 Rapport d'évaluation :

« Les UE dispensées en présentiel pour ces deux types de publics sont identiques mais le fait que la FA dispose de 4 semaines de moins pour les enseignements, en lien avec un stage plus long, pose question. »

2.2.4 Éclaircissement : Les FA disposent de 4 semaines de moins

Les FA disposent de quatre semaines de présence en moins à l'ENSTIB. Ces quatre semaines sont mises à profit par les FI pour la fabrication des projets tuteurés. Le projet tuteuré FA se déroule partiellement au sein de l'entreprise d'accueil et il permet à l'étudiant d'approfondir un point nécessaire au développement de l'entreprise, tout en considérant son projet individuel.

En conclusion le volume d'heure enseignement est identique FA - FI.

- En formation initiale : Chaque projet est encadré par un enseignant permanent de l'équipe pédagogique de la licence.
- En formation par apprentissage : Chaque projet est encadré par le tuteur de l'apprenti au sein de l'entreprise et le responsable de la formation de licence. Les apprentis sont amenés à effectuer une partie de leur projet tuteuré (liée plus spécifiquement à la fabrication) au sein de l'ENSTIB où ils sont encadrés par un formateur

2.3 Positionnement dans l'environnement

2.3.1 Rapport d'évaluation :

« En effet, les enquêtes à 6 mois et 18 mois après obtention du diplôme conduite par l'Observatoire de la Vie Universitaire (OVU) de l'UL montrent un taux de sans-emploi de 10 % à 6 mois (3 sur 27 répondants) et de 23 % à 18 mois (4 sur 17 répondants). »

2.3.2 Éclaircissement : Taux de sans emplois

Le taux de 23% est la conséquence du faible taux de réponse (17 répondants) alors qu'avec 27 répondants le taux est de 10% (à 6 mois)

En outre, les étudiants de la Licence Professionnelle bénéficient des services de l'AIENSTIB (Association des anciens élèves de l'ENSTIB) présente sur le site d'Epinal. Ces services portent sur l'aide à la recherche d'emplois, la diffusion des offres d'emplois transmises à l'ENSTIB (environ 100 offres par mois en 2016 sur la spécialité bois pour des niveaux d'embauche correspondant à l'ensemble des formations du site dont les Licences Professionnelles).

2.4 Equipe pédagogique

2.4.1 Rapport d'évaluation :

« On peut cependant se demander si l'usage d'un logiciel de calcul de structures comme MDBAT est réellement pertinent pour l'ameublement. »

2.4.2 Éclaircissement : Logiciel de dimensionnement

Ce logiciel dimensionne des structures comme les escaliers. Il permet calculer et aide à proposer une solution aux différentes exigences mécaniques que doit respecter un ouvrage de ce type (escalier, agencement sur structure ...) destiné à un lieu public. L'utilisation de plusieurs logiciels comme CADWORK et MDBAT permet de développer des compétences orientées BIM.

2.5 Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

2.5.1 Rapport d'évaluation :

« D'autres étudiants dénommés « ENSTIB1 » et « ENSTIB2 » sont également mentionnés dans les effectifs à hauteur de 5 % sur la période 2010-2015. Leur statut n'est cependant pas clair car on ne sait pas s'il s'agit d'élèves ingénieurs de l'ENSTIB en échec et réorientés en LP ou s'ils sont inscrits sous une forme de double cursus. »

2.5.2 Éclaircissement : ENSTIB1 et 2

Les étudiants dénommés « ENSTIB1 » et « ENSTIB2 » sont des élèves ingénieurs de l'ENSTIB en échec et réorientés en LP. La licence professionnelle Bois Ameublement est parfois proposée pour la réorientation de certains élèves issus de la formation ingénieur. Ces étudiants ont été admis en formation par alternance.

2.5.3 Rapport d'évaluation :

« Les statistiques de l'OVU précisent qu'un certain nombre de poursuites d'études (17 diplômés sur 33) s'effectue dans le master MEEF (Master Métiers de l'Education et de la Formation). Cinq diplômés ont également poursuivi à l'ENSTIB. Il est dommage que ces poursuites ne soient pas analysées ; particulièrement la réussite de ces diplômés aux concours du professorat des lycées techniques, qui pourrait constituer une réorientation intéressante, devrait être appréciée. »

2.5.4 Éclaircissement : Poursuites des études en Master MEEF

La réussite des diplômés aux concours du professorat des lycées professionnels est élevée. Les 17 candidats ont validé le concours PLP2 Génie Industriel Bois soit 100% de réussite et sont tous actuellement en poste.

2.6 Place de la recherche

2.6.1 Rapport d'évaluation :

« On ne sait pas, en revanche, si des visites de ces laboratoires de recherche sont organisées pour les étudiants et/ou s'ils ont la possibilité de participer à des séminaires ou conférences de recherche dans ces unités. »

2.6.2 Éclaircissement : La recherche

Les étudiants en Licence Bois ameublement assistent aux différents séminaires, soutenances de thèse proposés à l'école. En outre certains des travaux pratiques se déroulent dans les locaux des laboratoires hébergés par l'ENSTIB. Exemple : centre d'usinage 5 axes robotisé du LERMARB.

2.7 Place de la professionnalisation

2.7.1 Rapport d'évaluation

« Si la mise en place initiale de cette formation est due à un groupe de pilotage constitué notamment d'industriels, on ne sait pas si celui-ci est encore actif. »

2.7.2 Éclaircissement : La recherche

Ce groupe est toujours actif notamment avec la présence de monsieur WEBER actuel président de l'UNIFA et qui pilote le conseil de perfectionnement.

2.8 Recrutement

2.8.1 Rapport d'évaluation

« Aucun dispositif particulier d'aide à la réussite n'a été mis en place. »

2.8.2 Éclaircissement : Aide à la réussite

Une aide spécifique est apportée aux étudiants issus des sections ne pratiquant pas l'usinage du bois. L'usinage d'un Tangram (support pédagogique avec fiches de préparation de travail, fiche de déroulement et fiche synthèse) permet à ces étudiants de

valider des compétences liées à la fabrication et à l'organisation des étapes de production. Les documents supports de travail sont adaptés aux élèves (photos et fonction des machines - détail des étapes d'usinage - fiche machines)

Puzzle Chinois Tangram

Objectif :

- Utilisation du parc machines
- Fabrication d'un Tangram

Données :

- Un dossier de fabrication
 - o Nomenclature à plat
 - o Fiche de débit
 - o Nomenclature de phase (description des étapes de fabrication)
- Un dossier plans
- Fiches suivieuses
- Fiches outils
- Fiche machine
- Procédures de réglage (sur les postes de travail)

Groupe : binôme



Exemple du Tangram réalisé par les étudiants en binôme

enstib		Nomenclature de phase		ENSTIB		
Ensemble:	Puzzle	Établi par:	A Rensud		27 rue de la Sève EPINAL, 88000	
Sous-ensemble:		Vérifié par:			Répile dossier:	
Élément:	traverse	Nbre d'élément par ensemble:	Date:	25 09 2008	Répile dessin:	
Program. de fab.:	2	Dimensions brutes:	500	56	27	Répile élément:
Matériau:	Massif	Dimensions finies:	230	50	22	Répile gamme:
Phases N°	Désignation des phases	Machine outil	Croquis de phase simplifié			
16	Tirage					
26	Tronçonnage	BCT	Long : 500 mm			
30	Défilage	BCO	Long : 56 mm			
40	Dégauchissage	DEO	Surface de référence rectifiée			
50	Rabotage	RAB	Largeur : 50 Épaisseur : 22			
60	Profilage	TOV	Outil : 6 mm Profondeur : 5 mm			
70	Mise à l'ouvrage	SC	Longueur : 240			
80	Tenonnage	TEN	Largeur : 35 mm Longueur : 35 mm Joue : 6 mm Épaulement : 10 mm			
90	Assemblage		2 montants 2 traverses 1 fond			
100	Profilage Extérieur	TOV	Chartrain			

2.8.3 Rapport d'évaluation

« Les données fournies concernant le nombre de dossiers reçus et le nombre de candidats ayant réellement intégré la LP ne sont pas claires et parfois contradictoires. On ne connaît pas le pourcentage d'étudiants candidats retenus en FA. »

2.8.4 Éclaircissement : Dispositifs et données

Documents de référence : **SOURCE : EXPLOITATION APOGEE OVU :**

	Inscrits	Présents aux examens	Taux de présence	Admis	Admis / inscrits	Taux de réussite
2009	24	24	100 %	23	96 %	96 %
2010	36	36	100 %	35	97 %	97 %
2011	28	26	93 %	26	93 %	100 %
2012	34	32	94 %	32	94 %	100 %
2013	34	30	88 %	30	88 %	100 %
2014	25	24	96 %	24	96 %	100 %

	2013	2014	2015
Apprentissage	15	5	9
Formation continue	1		-
Formation initiale	17	20	18
VAE	1		-

Evolution des effectifs inscrits et des admis

(Données disponible à partie de l'année universitaire 2013/2014)

Nombre de dossiers reçus sur les dernières années et nombre de candidats ayant réellement intégré la LP.

Tableau candidats / intégrés / réussite

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre de candidats FI	35	53	38	55	48	53
Nombre de candidats FA	18	22	16	21	5	16
Inscrits pédagogiques	36	28	34	34	25	27
Formation initiale	22	16	23	17	20	18
Formation alternance	14	12	11	15	5	9
Pourcentage d'étudiants candidats FA retenu	78%	54%	68%	71%	100%	56%
Formation continue				1		
VAE				1		
Taux de réussite en %	100%	100%	100%	100%	96%	96%

2.9 Modalité d'enseignement et place du numérique

2.9.1 Rapport d'évaluation

« Le recours au dispositif de classe inversée est cité mais sans précision, ce qui est dommage. »

2.9.2 Éclaircissement : classe inversée

Le dispositif de classe inversée est adopté dans plusieurs modules comme la communication, la qualité, la maintenance, la conception/production et la technologie. Dans tous ces modules, les intervenants proposent des documents ressources aux élèves et organisent des activités pédagogiques telles que de l'analyse de documents ou encore des mises en situation. L'évaluation de ces activités se fait sous trois formes :

- Une épreuve écrite
- Une restitution du travail réalisé sous la forme d'une présentation orale devant la classe
- Un rapport écrit est également demandé.

Les enseignants intervenant dans les modules de communication sont invités lors de ses restitutions orales afin de compléter et de participer à l'évaluation. Ce type d'interactions nécessite une planification et une organisation possibles uniquement grâce à la forte implication de l'équipe pédagogique.

2.9.3 Rapport d'évaluation

« L'initiative « Mut@Camp », permettant de reconfigurer des espaces de travail afin de faciliter le travail collaboratif, mériterait d'être expliquée avec plus de détails pour mieux percevoir son intérêt dans le cadre de cette formation. »

2.9.4 Éclaircissement : Espace de travail

L'espace de travail collaboratif est un lieu de formation adapté aux études de projets tuteurés. Cet espace de travail sous la forme d'open-space facilite le travail d'équipe et les échanges. Ce travail en équipe est nécessaire et est articulé autour de supports d'étude communs sous la forme d'étude de cas et de projets : (projets tuteurés, projets Loritz). Cet espace a été conçu et fabriqué par les étudiants en LP dans le cadre des projets tuteurés.

2.10 Evaluation des étudiants

2.10.1 Rapport d'évaluation

« La soutenance orale, dont on ne sait pas si elle se déroule en présence de représentants de l'entreprise, constitue un très bon moyen pour les étudiants de se confronter à l'expression orale en public. On ignore cependant de quelle manière cet oral est préparé, s'il fait l'objet d'un enseignement spécifique et quel est le rôle du tuteur dans le processus. »

2.10.2 Éclaircissement : l'oral

Le jury de soutenance de projet et de stage comprend les deux enseignants responsables de la LP et l'industriel (stage) ou le commanditaire (projet).

L'oral présenté lors de la soutenance fait l'objet d'un travail lors des séances de communication encadrées par le tuteur responsable de l'étudiant (stage) ou binôme (projet) et de l'enseignant en communication.

2.11 Conseil de perfectionnement et processus d'autoévaluation

2.11.1 Rapport d'évaluation

« Il comporte 20 membres dont dix industriels. Ce conseil, dont la composition exacte n'est pas fournie, est actuellement présidé par le président de l'UNIFA et la participation d'étudiants n'est pas mentionnée. En ce qui concerne l'évaluation de la formation par les étudiants, il est indiqué que celle-ci est réalisée par un outil numérique de l'UL nommé EVASYS, mais il est dommage que les informations fournies à ce sujet soient lacunaires. »

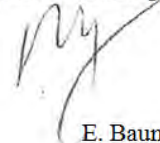
2.11.2 Éclaircissement : participation des étudiants au conseil de perfectionnement

Le conseil de perfectionnement de la LP est le même que celui de l'ENSTIB. Il est constitué de 20 membres, dont 10 industriels, des représentants de l'équipe pédagogique et de représentant des élèves. Il est actuellement présidé par M. Dominique WEBER (Président de l'UNIFA, Union Nationale des Industries de l'Ameublement Français). Un compte rendu de 2016 traitant des activités de la LP est proposé en annexe.

2.11.3 Éclaircissement : évaluation de la formation

L'évaluation par les étudiants des enseignements fait partie des dispositifs mis en place par l'université de Lorraine. La perception étudiante apporte un éclairage indispensable à la prise de décisions. Croisés à des données complémentaires comme les informations issues du conseil pédagogique, les résultats de ces évaluations permettent d'identifier des points forts et points faibles et s'inscrivent dans l'élaboration des projets. Cet outil implique des échanges incitant à la réflexion sur les stratégies d'apprentissage à envisager.

Le Vice-Président en charge de la Formation



E. Baumgartner